

Appréhender le cadre juridique d'une opération

EN PARTENARIAT AVEC :

OBJECTIFS

- APPREHENDER LE CADRE JURIDIQUE ET LES DIFFERENTS CONTRATS DE LA PROMOTION IMMOBILIERE
- IDENTIFIER LES ASSURANCES ET LES GARANTIES OBLIGATOIRES



Le contrat de promotion immobilière

- Réglementation et règles générales
- Mise en œuvre du CPI
- Obligations du maître d'ouvrage
- Obligations du promoteur
- Missions du promoteur
- Fin du contrat
- Règles relatives au secteur protégé

Les assurances de la construction et les garanties

- Les assurances obligatoires
- Les assurances facultatives
- Les garanties

La vente en l'état futur d'achèvement (VEFA)

- Présentation du cadre juridique
- Le contrat de réservation
- Les garanties légales dues par le vendeur à l'acquéreur
- Les modalités de paiement du prix
- Les obligations des parties cocontractantes
- Les deux régimes juridiques
- La fiscalité des VEFA
- Les pièges à éviter - Conseils rédactionnels

Les supports juridiques des opérations immobilières

- Les sociétés commerciales
- Les sociétés civiles de construction
- Critères de choix du support juridique

Les contrats adaptés aux opérations immobilières

- Les divers avant-contrats
- Les diverses conditions suspensives
- L'acte authentique de vente
- Publication de l'acte, fiscalité et prise des garanties

DATE ET LIEU

à consulter en fin du document ou sur le site :

www.fpiFrance.fr

NIVEAU : Initiation

DURÉE : 2 jours (14 heures)

PUBLIC : Promoteur, Responsable programmes, Développeur,...

PRÉ-REQUIS : Aucun

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : Alternance apports théoriques et cas pratiques
Support documentaire remis aux participants

TARIF :

Adhérent FPI : 750 € nets de TVA

Non adhérent FPI : 940 € nets de TVA